



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL de GOLF 2025
COMITE DEPARTEMENTAL des PYRENEES ATLANTIQUES

TROPHEE FRANCOIS IBOS
4ème EDITION

Dimanche 08 Juin 2025 à Chiberta

REGLEMENT de L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vademecum sportif **2025** diffusé par la fédération française de Golf.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS de PARTICIPATION:

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses français ou étrangers répondant aux exigences du statut amateur, attestation médicale à jour de non contre-indication à la pratique du golf en compétition avant le début de l'épreuve.

Ils doivent être **licenciés** et **membres d'une Association sportive**.

2- FORME de JEU:

Le championnat se déroulera sur un seul tour de 18trous sur le parcours de Chiberta suivant les séries :

- 1^{ère} série messieurs (<ou=11.4): Stroke Play brut.
- 1^{ère} série dames (< ou = 24.4) : Stroke Play brut.
- 2^{ème} série messieurs (de11.5 à 26.4): Stableford brut
- 1 série séniors messieurs (jusqu'à 26.4) :Stableford brut
- Série séniors dames (jusqu'à 26.4) :Stablefordbrut.

Note: un(e) senior peut choisir de jouer en série senior ou dans la série correspondant à son index.

A) Marques de départ:

Blanches pour la première série messieurs.

Jaunes pour la 2^{ème} série et les seniors messieurs.

Bleues pour la première série dames.

Rouges pour la série seniors dames.

Le Comité se réserve le droit de modifier ces séries en fonction du champ de joueurs.

Le total des inscrits sera limité à **120** joueurs dont **33** dames.

Si le champ des dames est incomplet, le Comité de l'épreuve pourra compléter en ajoutant des messieurs qui seront retenus par ordre d'arrivée des inscriptions.

Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception.

La date limite des inscriptions est fixée ,6jours avant la date de la compétition ; la liste définitive sera publiée 4 jours avant cette dernière.

L'index pris en compte sera celui figurant sur extranet à la date limite

B) Départs:

Les départs se feront du trou N° 1 dans l'ordre suivant:

☐ Série Seniors Messieurs.

☐ Série Seniors Dames.

☐ 2ème Série Messieurs.

☐ 1ère Série Dames.

☐ 1ère Série Messieurs.

Et dans l'ordre croissant des index.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le déroulement de l'épreuve.

C) Départage:

Le trophée FRANCOIS IBOS sera décerné au meilleur score réalisé en brut :

- 1ère série Messieurs et 1ère série Dames.

En cas d'exaequo pour la première place en 1ère série messieurs et dames, le départage se fera en Play off mort subite sur les trous 1 puis 9 puis 1 et 9 ...

Dans le cas où le play off ne pourrait pas se dérouler le départage sera fait sur le 9, 6,3 et dernier trou.

3-ENGAGEMENTS:

A) Inscriptions:

Les joueurs(es) s'inscrivent auprès du secrétariat du golf de Chiberta:

05 59 52 51 10

Au plus tard le Lundi 26 Mai 2025

Elles seront réglées sur place le jour de la compétition.

B) Droits d'inscription:

- **25 Euros** Membres du Golf de Chiberta.

- **40 Euros** Pour les joueurs extérieurs.

- **20 Euros** Pour les jeunes de moins de 17ans.

-

NB: ces droits sont reversés dans leur intégralité au Comité Départemental et serviront exclusivement au développement des actions auprès des jeunes du département.

4-HEURES de DEPART:

Elles seront:

- consultables sur le site du Comité (www.ffgolf64.org) et sur le site du golf de Chiberta. (www.golfchiberta.com)

5-REGLEMENT GENERAL:

Les règles de golf éditées par le R&A sont applicables dans leur intégralité. Les règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs sont applicables. Il est rappelé que la règle locale type E-5 concernant alternative coup et distance n'est pas applicable. (**pour une balle hors limite, le joueur doit rejouer du coup précédent**)

Une attention particulière sera apportée à la cadence de jeu et au Code de comportement.

A-Recording:

Tous les joueurs de chaque groupe devront impérativement se présenter ensemble au recording , et ce, dès la fin du trou. Le contrôle des cartes se fera devant le préposé à l'enregistrement des scores.

Le ou les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

B-Forfait:

Tout forfait devra être signalé au Comité de l'épreuve avant le départ de la compétition.

Dans tous les cas, les droits d'engagements de tout(e) inscrit (e) déclarant forfait après la date limite d'inscription (20 avril 2025) resteront acquis au Comité des Pyrénées Atlantiques.

C-Voiturettes:

Leur utilisation n'est pas autorisée.

D- Comité D'Epreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de le déplacer dans le temps. En cas d'annulation, du fait du Comité, les frais d'engagement seront intégralement remboursés.

COMPOSITION:

- Un Membre de la Direction du golf de Chiberta.
- La Présidente du Comité de golf du 64 ou représentée.
- L'Arbitre de la compétition.

PROCLAMATION des RESULTATS REMISE DU TROPHÉE FRANÇOIS IBOS

La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront environ 30 minutes après l'arrivée du dernier groupe de joueurs au club house et sera suivie d'un moment de partage convivial.

Dans chaque série, le premier recevra un trophée, les deuxièmes et troisièmes en brut seront également récompensés. Nous procéderons ensuite à un **Tirage au sort**.

§§§§§§§§§§